

## ENTRÉES EN VIGUEUR

**AVIS EST DONNÉ QUE** lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 7 décembre 2021, le conseil d'arrondissement a adopté le règlement et les ordonnances suivantes :

### RÈGLEMENT NUMÉRO RCA21-30101

« Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2022) » pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles »

**PRENEZ AVIS QUE** ce règlement entre en vigueur le 1er janvier 2022

---

### ORDONNANCES NUMÉRO OCA21-(B-3)-002E, OCA21-(P-1)-002E, OCA21-(C-4.1)-005E, OCA21-(P-3)-001E et OCA21-(RCA09-Z01)-003E

Ces ordonnances permettent la fermeture de rues, l'affichage, la vente d'articles promotionnels, de nourriture et de boissons alcoolisées ou non, ainsi que la consommation de boissons alcoolisées, de même que le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, le tout selon les sites et les horaires des événements identifiés dans l'édition de la Programmation amendée des événements publics dans l'arrondissement, pour l'année 2021.

---

### ORDONNANCE NUMÉRO OCA21-(C-4.1)-011

Cette ordonnance autorise au retrait d'un espace de stationnement réservé pour personnes à mobilité réduite face au 12419, rue Trefflé-Berthiaume - District de La Pointe-aux-Prairies

---

### ORDONNANCE NUMÉRO OCA21-(C-4.1)-012

Cette ordonnance autorise l'installation d'une zone de stationnement réservée pour personnes à mobilité réduite au 12242 Rue Trefflé-Berthiaume - District de La Pointe-aux-Prairies

---

### ORDONNANCE NUMÉRO OCA21-(C-4.1)-014

Cette ordonnance autorise l'implantation de panneaux « arrêt » sur le boulevard Marien, à la hauteur de la rue Sylvain-Garneau - District de La Pointe-aux-Prairies.

**PRENEZ AVIS QUE** ces ordonnances entrent en vigueur conformément à la loi

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces documents dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement, soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, le 14 décembre 2021

La secrétaire d'arrondissement substitut  
Julie Boisvert

*Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante :  
[montreal.ca/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles](http://montreal.ca/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles)*